

# Feuille de route pour développer le **CHANVRE INDUSTRIEL**

— AU NOUVEAU-BRUNSWICK —

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick



Mars 2020

New  Nouveau  
**Brunswick**



## Introduction

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick (MAAP) a retenu les services d'une firme de consultants, Expansion Strategies inc., pour faire un examen complet du secteur mondial du chanvre industriel et formuler des recommandations précises afin de contribuer à l'avancement du secteur du chanvre dans la province.

Cet examen comportait un survol du marché, une analyse de la situation, un inventaire des actifs, la désignation de programmes de financement et du cadre réglementaire ainsi qu'une analyse FPPM. À l'aide de ces renseignements, le rapport a déterminé les secteurs prioritaires clés, les objectifs stratégiques et les mesures de suivi.

Ces objectifs et mesures stratégiques constituent les fondements de la feuille de route du Nouveau-Brunswick pour le développement du secteur du chanvre en émergence.

## Engagement des Premières Nations et des parties prenantes clés

Les conclusions du rapport ci-dessus sur le secteur du chanvre ont été communiquées aux Premières Nations, aux parties prenantes du secteur, aux principaux organismes fédéraux et provinciaux, aux universités et à d'autres organismes souhaitant développer ou soutenir le secteur du chanvre au Nouveau-Brunswick et ont fait l'objet d'une discussion.

En collaborant avec tous les acteurs intéressés, le Nouveau-Brunswick occupe une position stratégique pour exploiter ses principaux actifs, les industries en productions végétales, les partenariats et les synergies potentiels afin de tirer parti davantage des occasions du secteur émergent du chanvre industriel.

## Aperçu du marché

Au Canada, la production de chanvre industriel a augmenté de façon constante depuis les 10 à 15 dernières années.

En 2018, la superficie de chanvre cultivé (enregistré auprès de Santé Canada) était de 32 000 ha, en grande partie dans trois provinces : la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba, ces trois provinces produisant environ 88 % du chanvre produit au pays.

En 2018, la valeur des exportations canadiennes de produits du chanvre était de 87,5 millions de dollars comparativement à un pic de 147,3 millions de dollars en 2016 et incluait les grains, l'huile et les galettes de chènevis (sous-produit protéiné). Cette diminution s'explique principalement par le déplacement du marché sud-coréen vers les produits chinois et à une production émergente aux États-Unis.

Les États-Unis sont actuellement l'importateur le plus important de produits du chanvre au monde.

Le marché du chanvre a généré plus de 820 millions de dollars de ventes aux États-Unis en 2017, soit une augmentation comparativement aux 680 millions de dollars générés en 2016 et devrait atteindre 1,9 milliard de dollars d'ici 2022. Une nouvelle loi américaine (Farm Bill) a permis une expansion rapide de la production intérieure américaine en plus de stimuler l'économie, la création d'emploi et les occasions de commerce international pour de nombreux États américains.

En Europe, la culture du chanvre a atteint 46 700 ha en 2017. La France, qui produit des grains, des fibres et de la chènevotte, est le plus important producteur européen avec un peu moins de 17 000 ha en 2016. Une douzaine d'entreprises en Europe transforment le chanvre en aliments, alors que de nombreuses autres le transforment pour la fibre qui servira à diverses applications, notamment dans le secteur automobile et celui des biocomposites.

La Chine est le plus grand producteur au monde de chanvre industriel. Son plan de développement vise à cultiver 1,3 million d'hectares pour produire 2 millions de tonnes de fibre afin d'alimenter les usines de textile du pays. La Chine détient environ 500 brevets délivrés pour divers aspects, composant plus de 50 % de tous les brevets pour le chanvre à l'échelle planétaire.



## L'industrie du chanvre au Canada et au Nouveau-Brunswick

Dans l'ouest du Canada, six entreprises transforment le chanvre pour le marché de l'alimentation. La plus grosse entreprise, Manitoba Harvest, qui enregistre des ventes de 56 millions de dollars américains, vient d'être acquise par Tilray, l'une des principales entreprises canadiennes de cannabis. Les principales usines de transformation de fibre de chanvre sont celles de Vegreville en Alberta, une usine pilote, et celle d'Emerson Plant Distributors au Manitoba qui fabrique de la litière d'animaux. D'autres transformateurs établis dans le secteur alimentaire sont situés au Québec : Aliments Trigone, La Minoterie des Anciens, Neptune Wellness Solutions et deux transformateurs de fibre (Nature Fibres et Agrofibras).

Le secteur des semences de chanvre compte environ 20 entreprises et des sélectionneurs indépendants. Il devra y avoir des avancées dans la recherche pour améliorer les variétés de chanvre ainsi que leur contenu en cannabidiol (CBD).

En comparaison avec les autres grandes cultures au Canada, les terres réservées à la production du chanvre sont limitées et, conséquemment, les avancées liées aux équipements spécialisés pour la récolte n'ont pas encore été pleinement développées. Les avancées des technologies de récolte et de transformation devraient porter leur fruit au cours des prochaines années afin de suivre la croissance rapide prévue dans les zones en production aux États-Unis.

Au Nouveau-Brunswick, 14 producteurs ont ensemencé au total 203 hectares de chanvre industriel en 2017. Cependant, le rendement des cultures a été moindre que ce qui avait été prévu en raison de conditions météorologiques et de techniques de gestion des cultures défavorables.

En 2018, environ 440 ha de chanvre ont été cultivés. Au courant de la saison, Santé Canada a modifié la réglementation fédérale pour permettre la récolte et l'utilisation de toutes les parties du plant de chanvre.

Cette modification est considérée comme importante puisque les producteurs de chanvre peuvent maintenant produire et récolter la fleur de chanvre pour l'extraction du cannabidiol (CBD) et autres cannabinoïdes.

Au printemps 2019, un certain nombre de compagnies du Nouveau-Brunswick ont manifesté leur intérêt dans la production et la transformation du chanvre industriel. De plus, quatre producteurs de cannabis autorisés déjà établis pourraient jouer un rôle important au développement du secteur du chanvre.

Un solide réseau en recherche et développement, notamment des établissements postsecondaires, des organismes gouvernementaux et des organismes de soutien (Opportunités NB, BioNB et l'Agence de promotions économique du Canada atlantique) continuent à appuyer le développement de l'industrie du chanvre au Nouveau-Brunswick. Ce réseau de soutien compte divers programmes pour faire avancer le secteur du chanvre en émergence. De plus, les mises à jour des règlements et des politiques de Santé Canada devraient continuer de progresser de façon que le secteur puisse se développer dans un environnement réglementaire respecté.

Les entreprises des secteurs clés de la fabrication du Nouveau-Brunswick sont en position stratégique pour utiliser les produits du chanvre disponibles comme ingrédients ou composantes. Ces secteurs clés comprennent l'industrie des boissons et des aliments; l'industrie de l'aquaculture et de l'élevage du bétail et de la volaille; et les secteurs forestier et industriel où la fibre de chanvre sert à diverses applications.

# Secteur du chanvre au Nouveau-Brunswick : Analyse FFPM



## Forces

Le Nouveau-Brunswick est avantagé par plusieurs forces importantes : un environnement commercial attractif, une disponibilité de terres adéquates, le soutien d'organismes gouvernementaux et de chercheurs importants, des producteurs de chanvre déjà en activité, ainsi qu'un réseau établi de centres de recherche actifs dans le domaine du cannabis. La province compte aussi des entreprises autorisées de cannabis et des secteurs de fabrication clés ayant le potentiel d'utiliser chaque partie du plant de chanvre. Ces avantages donnent au Nouveau-Brunswick une solide fondation pour soutenir le développement du secteur et la croissance économique.



## Faiblesses

Certaines des faiblesses estimées comprennent une structure de chaîne de valeur sous-développée, un manque d'équipement de récolte et de post-récolte et d'infrastructure de transformation adaptés et le nombre limité de pesticides approuvés. Le manque de programme d'assurance de la qualité et de spécifications et de normes sur les fibres est aussi une limitation au développement des marchés de la fibre. De plus, il existe également un manque de compréhension ou confusion quant à la différence entre le chanvre et le cannabis à usage médical et récréatif.



## Possibilités

Le Nouveau-Brunswick pourrait saisir plusieurs occasions, notamment la production de chanvre pour le CBD de grande pureté et de qualité à court et à moyen terme pour rencontrer la forte demande globale pour le CBD de chanvre, la production de chanvre pour le marché des produits biologiques, le marché international établi pour les grains et l'huile de chanvre et le marché de la fibre en croissance. Des normes futures sur la qualité de la fibre de chanvre donneront l'occasion d'exporter en raison de la position stratégique du Nouveau-Brunswick et de son excellente infrastructure portuaire. Le développement de la génétique et la protection de la propriété intellectuelle grâce à la recherche et au développement pourraient permettre l'offre de produits personnalisés. Toutes les composantes sont en place pour organiser une chaîne de valeur efficace et équilibrée qui facilitera le développement de nouvelles fibres de qualité supérieure et d'une ligne de produits biologiques et la création d'une image de marque unique pour que le secteur du Nouveau-Brunswick puisse s'imposer à l'échelle internationale. De plus, des investisseurs démontrent déjà de l'intérêt pour établir leur entreprise dans la province.



## Menaces

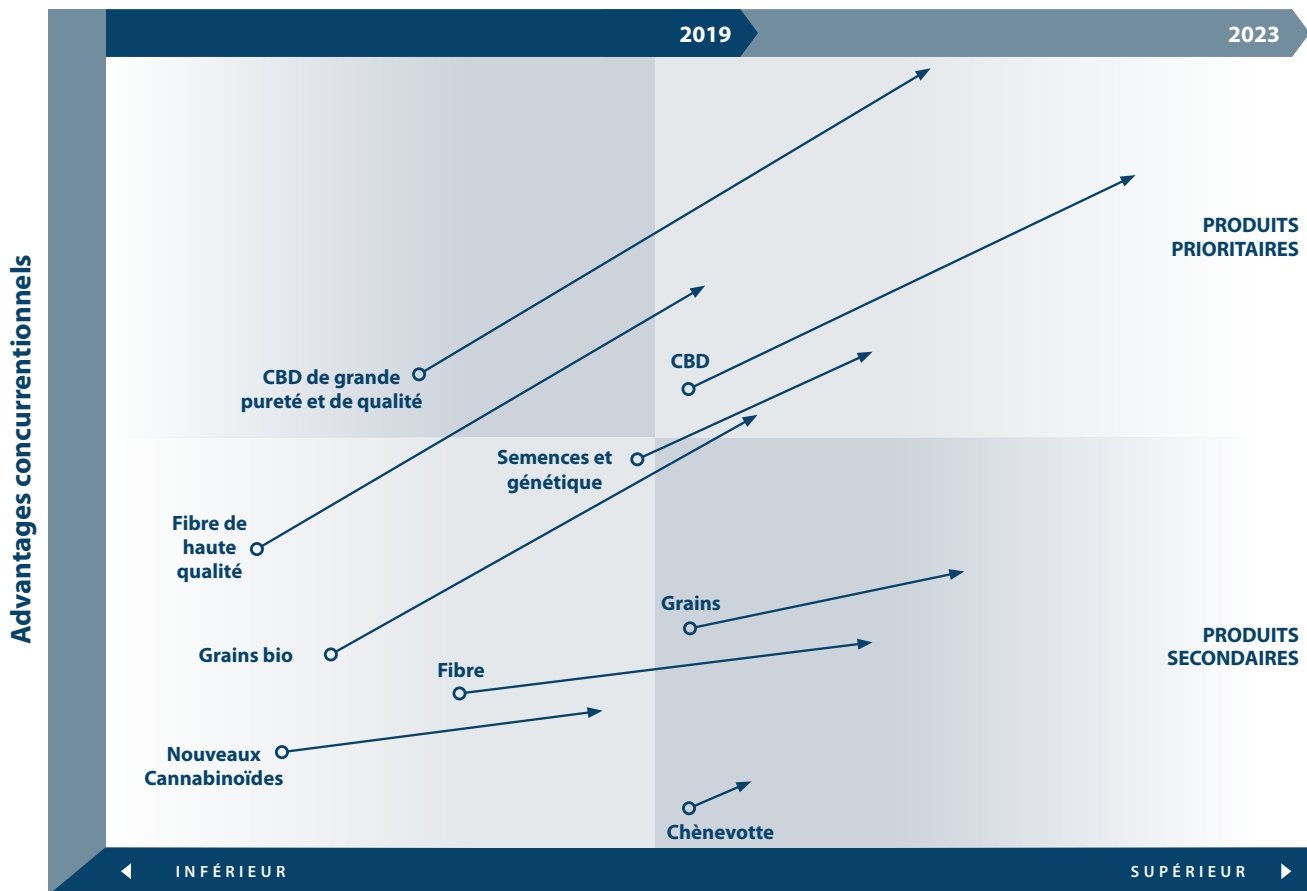
Certaines menaces à prendre en considération ont trait à la réglementation sur le CBD dans les marchés internationaux, à l'accès au marché américain en vertu du nouveau US Farm Bill et à la réglementation émergente sur le commerce entre le Canada et les États-Unis. La concurrence en recherche sur la génétique pourrait s'intensifier en raison de jeunes entreprises sur la scène internationale. Les prix du CBD pourraient commencer à diminuer étant donné que la production de ce produit devrait grandement augmenter au cours des cinq à dix prochaines années.



# Catégories de produits présentant les meilleures possibilités

Les produits suivants ont été classés en fonction de leurs avantages concurrentiels actuels, des occasions sur le marché et des tendances prévues jusqu'en 2023: Grandement prioritaire : CBD de grande pureté et de qualité, CBD, production de fibre de grande qualité, semences sélectionnées, recherche sur la génétique et grains biologiques. Moyennement prioritaire : Grains, huile et fibre traditionnels. Faiblement prioritaire : Chènevotte et nouveaux cannabinoïdes.

## Priorités par produit : Tendance jusqu'en 2023



# Feuille de route pour soutenir le développement durable du chanvre industriel au Nouveau-Brunswick

Les mesures et objectifs suivants sont conçus pour créer un cadre de travail favorisant le développement des catégories de produits grandement prioritaires et soutenant le développement durable du chanvre industriel au Nouveau-Brunswick. Les mesures et objectifs recommandés sont basés sur le rapport du consultant et les commentaires reçus pendant les séances de mobilisation avec les intervenants, notamment les Premières Nations.

Les parties prenantes qui ont des plans d'affaires solides pourront possiblement être en mesure d'obtenir un soutien pour des infrastructures stratégiques, des projets de recherche et développement ou des initiatives qui sont alignées sur la feuille de route. Ce document peut également guider les organisations et agences qui peuvent apporter un soutien aux parties prenantes qui contribuent au développement du secteur du chanvre industriel et des produits prioritaires.

## Objectif 1



### *Organiser l'industrie du chanvre industriel*

- ✓ Établir les fondations de l'organisation du secteur du chanvre au Nouveau-Brunswick en incluant les Premières Nations.
- ✓ Recruter un facilitateur qualifié.
- ✓ Créer des occasions de réseautage pour les intervenants.
- ✓ Créer un site Web et élaborer un plan de communication.

## Objectif 2



### *Soutenir les producteurs et les transformateurs*

- ✓ Fournir du soutien technique aux producteurs.
- ✓ Acquérir des connaissances dans le domaine de la production de chanvre pour le CBD et autres produits prioritaires.
- ✓ Soutenir les initiatives qui ont trait à la sécurité alimentaire et à l'assurance de la qualité.
- ✓ Soutenir les programmes de recherche et développement qui ont trait à la protection de la propriété intellectuelle et qui s'attaquent aux défis en matière de production, notamment le développement d'équipement de récolte/après-récolte et de génétique.
- ✓ Soutenir l'investissement relatif à la transformation, à l'infrastructure à valeur ajoutée et au développement de produits de hautes priorités.
- ✓ Surveiller les marchés et repérer les nouvelles occasions.
- ✓ Adopter de nouvelles politiques qui soutiennent le secteur et l'attrait des affaires.

## Objectif 3




### *Maximiser l'utilisation du plant entier*

- ✓ Élaborer un programme de recherche et développement intégré sur la fibre pour usages industriels.
- ✓ Trouver des partenaires et investisseurs potentiels qui utilisent des technologies reconnues en matière de transformation de la fibre et des entreprises à valeur ajoutée qui utilisent la fibre de chanvre.
- ✓ Encourager la collaboration des gens de l'industrie pour développer des pratiques de gestion exemplaires afin de réduire au minimum les déchets et de maximiser la valeur des résidus de culture.
- ✓ Soutenir les initiatives qui mettent l'accent sur l'utilisation complète du plant.



## Objectif 4

 *Maximiser les avantages économiques pour la province*

- ✓ Se concentrer sur les produits prioritaires et de haute valeur.
- ✓ Promouvoir l'adoption de produits à base de chanvre par les entreprises des secteurs des aliments, des boissons, des aliments pour bétail, des cosmétiques et des usages industriels du Nouveau-Brunswick.
- ✓ Encourager le partenariat avec les entreprises des Premières Nations et inclure les Premières Nations dans le développement de nouveaux produits à base de chanvre.
- ✓ Développer l'image de marque des produits et du secteur du chanvre du Nouveau-Brunswick.
- ✓ Promouvoir les produits du chanvre du Nouveau-Brunswick.

La feuille de route permettra au Nouveau-Brunswick d'accroître son expertise en matière de produits de chanvre de qualité supérieure, de construire une image de marque pour le chanvre qui positionne la province comme chef de file de l'industrie canadienne du chanvre et de créer un avantage concurrentiel substantiel. Les intervenants de l'industrie du Nouveau-Brunswick, entre autres les producteurs et les transformateurs de chanvre, les Premières Nations, les organismes de recherche et développement et les partenaires gouvernementaux, devront collaborer afin d'accomplir les objectifs énoncés dans la feuille de route et de tirer profit des grandes possibilités dans le secteur du chanvre.





Pour de plus amples renseignements sur la production de chanvre et la feuille de route pour développer le chanvre industriel au Nouveau-Brunswick, veuillez communiquer avec

**le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick**

**1 (506) 453-3826 | [DAAF-MAAP@gnb.ca](mailto:DAAF-MAAP@gnb.ca)**